

---

## Transports

---

Gouvernement du Québec

### Décret 98-2003, 29 janvier 2003

Loi sur la voirie  
(L.R.Q., c. V-9)

CONCERNANT les ponts à caractère stratégique dont la gestion incombe au ministre des Transports

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 2 de la Loi sur la voirie (L.R.Q., c. V-9), le gouvernement peut, par décret publié à la *Gazette officielle du Québec*, reconnaître à certains ponts un caractère stratégique;

ATTENDU QUE, en vertu de cette même disposition, la gestion de ces ponts déclarés à caractère stratégique relève du ministre des Transports;

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 16 de cette loi, une municipalité demeure responsable de l'entretien de la chaussée, des trottoirs, des garde-fous, du drainage et de l'éclairage d'un pont reconnu à caractère stratégique par le gouvernement;

ATTENDU QU'il y a lieu de reconnaître à certains ponts un caractère stratégique afin que leur gestion relève du ministre des Transports, même s'ils font partie de routes dont la gestion incombe aux municipalités, et que ces dernières demeurent responsables de l'entretien de la chaussée, des trottoirs, des garde-fous, du drainage et de l'éclairage de tels ponts;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Transports et du ministre délégué aux Transports et à la Politique maritime :

QUE le gouvernement reconnaisse aux ponts énumérés en annexe au présent décret un caractère stratégique, et ce, à compter de la date de publication de ce décret à la *Gazette officielle du Québec*;

QUE la gestion de ces ponts relève du ministre des Transports;

QUE les municipalités concernées demeurent responsables de l'entretien de la chaussée, des trottoirs, des garde-fous, du drainage et de l'éclairage de ces ponts.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
JEAN ST-GELAIS

---

## ANNEXE

## PONTS À CARACTÈRE STRATÉGIQUE

<b>Municipalité (Nom, statut, code géographique)</b>	<b>Numéro</b>	<b>Nom du pont du pont</b>	<b>Nom de la route</b>	<b>Obstacle</b>	
Laval, V Montréal, V	6500500 6602300	03874	Lachapelle (est)	Route 117	Rivière des Prairies
Laval, V Montréal, V	6500500 6602300	15166	Lachapelle (ouest)	Route 117	Rivière des Prairies
Laval, V Montréal, V	6500500 6602300	03873	Viau	Route 335	Rivière des Prairies
Laval, V Saint-Eustache, V	6500500 7200500	02071	Arthur-Sauvé	Route 148	Rivière des Mille Îles
Lévis, V	2521300	13891	Etchemin	Route 132	Rivière Etchemin
Repentigny, V	6001300	01372E	Le Gardeur (est)	Route 138	Rivière l'Assomption
Montréal, V Repentigny, V	6602300 6001300	01372W	Le Gardeur (ouest)	Route 138	Rivière des Prairies
Sorel-Tracy, V	5305200	06274	Turcotte	Route 132	Rivière Richelieu
Trois-Rivières, V	3706700	07805E	Duplessis (est)	Route 138	Rivière Saint-Maurice
Trois-Rivières, V	3706700	07805W	Duplessis (ouest)	Route 138	Rivière Saint-Maurice

39956